

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Date de naissance : _____

Sexe : _____

➤ Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

➤ N° de sécurité sociale et adresse du centre de sécurité sociale auquel est affilié l'enfant:

➤ Assurance scolaire (nom et N° de contrat):

En cas d'accident, l'établissement alerte les secours d'urgence et s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Veillez faciliter notre tâche en nous donnant **au moins un numéro de téléphone**:

N° domicile:	
N° portable père :	N° du travail père:
N° portable mère :	N° du travail mère:
Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :	

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou de son représentant légal.

➤ **NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant:**

➤ Renseignements médicaux

Joindre obligatoirement, uniquement en cas d'une première inscription une copie du carnet de santé ou une attestation médicale précisant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales.

Port de : lentilles lunettes

Port de : prothèses auditives

Port de : Prothèses dentaires

Port de : allergies médicamenteuses, préciser :

Port de : autres, préciser :

➤ **Santé de l'enfant – Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)**

Votre enfant présente un problème de santé :

- Allergie(s) ou intolérance(s) alimentaire(s) : Oui Non

Si oui préciser : _____

- Asthme : Oui Non

Si oui préciser : Traitement à administrer à l'école

Pas de traitement à administrer à l'école

- Autre problème de santé ? Préciser :
-
-

➤ **Vous avez coché une des cases ci-dessus ?**

Pour mettre en place ou renouveler un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

1. Contacter votre médecin traitant pour élaborer ou renouveler le PAI.
2. Prendre rendez-vous avec le Chef d'établissement.

Veuillez préciser :

Mise en place d'un nouveau PAI

Renouvellement du PAI

Le PAI établi préconise-t-il que l'enfant ramène un panier repas : Oui Non

Pour tous les élèves ayant des allergies alimentaires, un protocole d'accueil individualisé sera signé entre l'école et les parents à la rentrée. Selon le protocole qui sera mis en place, les enfants apporteront leur repas dans un sac isotherme et seront admis au restaurant scolaire.

Je soussigné(e) _____ représentant légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'établissement à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Je m'engage à informer la Direction de toute modification relative à mes coordonnées ou à l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année.

Signatures :